

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

21 MARS 2012

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi,
au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes
à Ville-Marie, le **MERCREDI 21 MARS 2012, à 19 h 00 (7 h 00 pm)**,
à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M ^{me} Lyna Pine	, mairesse d'Angliers
M. Luc Lalonde	, maire de Béarn
M. Alain Sarrazin	, maire de Duhamel-Ouest
M. André Pâquet	, maire de Fugèreville
M. Maurice Laverdière	, maire de Guérin
M. Norman Young	, maire de Kipawa
M. Gérald Charron	, maire de Laforce
M. Jacques Poudrier	, maire suppléant de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	, maire de Laverlochère
M. Philippe Boutin	, maire de Lorrainville
M. Michel Paquette	, maire de Moffet
M ^{me} Carmen Rivard	, mairesse de Nédélec et préfète suppléante de la MRCT
M. Mychel Tremblay	, maire de Notre-Dame-du-Nord
M. Jocelyn Aylwin	, maire de Rémigny
M ^{me} Joanne Larochelle	, mairesse de St-Bruno-de-Guigues
M ^{me} Claudine Laforge Clouâtre	, mairesse de St-Édouard-de-Fabre
M ^{me} Jacinthe Marcoux	, mairesse de St-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer	, maire de la Ville de Belleterre
M. Philippe Barette	, maire de la Ville de Témiscaming
M. Bernard Flébus	, maire de la Ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

M. Yvon Gagnon, président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
M. Tomy Boucher , agent de développement
M. Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

N. B. : Le conseil des maires s'est réuni en caucus (huis clos) de
19 h 00 à 19 h 30.

Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h 30 et adoption de l'ordre du jour.

03-12-096

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Monsieur le préfet souligne le 80^e anniversaire de M. Philippe Barette, impliqué en politique municipale à Témiscamingue depuis 24 ans.

————— / / —————

La liberté d'expression est un droit fondamental et un pilier de la démocratie.

Cette liberté d'expression n'est pas absolue et peut être soumise à certaines restrictions afin de protéger les droits ou les réputations. En 2010-2011, quelques élus, à différents niveaux, ont fait l'objet d'accusations de corruptions. Largement médiatisés, ces événements ont ternis la réputation des politiciens, au point d'affecter l'intérêt des jeunes envers des postes d'élus / élues. Le préfet a le devoir de s'assurer que les limites ne soient pas dépassées.

Le préfet en appelle aux élus / élues ainsi qu'aux citoyens de lui faire part de projets ou de collaboration pour l'amélioration de la qualité de vie et du développement économique au Témiscamingue, exemple : Agriculture et agroalimentaire (abattage), les activités forestières et biomasse, le développement touristique, sports et culture, etc.

Est-ce que l'abattage est toujours une nécessité en région? Étant donné les coûts de nouvelles infrastructures, vaut-il mieux développer les entreprises existantes à Belle-Vallée et Évain?

03-12-097

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2012.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2012 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

03-12-098

Rencontre des représentants du ministère des Transports (MTQ) concernant les travaux routiers 2011 et les projets 2012 dans la MRC de Témiscamingue.

M. Yves Coutu, directeur régional Abitibi-Témiscamingue et M^{me} Claudine Desjardins, chef du Centre de service du Témiscamingue sont présents à la rencontre.

Les principaux travaux routiers 2011 se résument comme suit :

- Route 101 : Laniel / Témiscaming
: Ville-Marie / St-Bruno-de-Guigues
- Route 391 : Lorrainville / Béarn
: Angliers / Guérin
- Route 382 : Latulipe-et-Gaboury / Belleterre

Les questions portent sur :

- Les dommages au chemin de contournement (détours);
- Les redevances sur le sable et le gravier (Laniel).

75 % de nos routes en région sont classées « en bon état », comparativement à 76,5 % pour le Québec.

Investissements routiers 2012-2013.

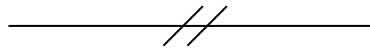
	MRC Réseau routier										Jamésie		Total	%
	Abitibi		Abitibi-Ouest		Rouyn-Noranda		Témiscamingue		Vallée-de-l'Or		Km	%		
	Km	%	Km	%	Km	%	Km	%	Km	%				
	479,6	17,4	488,6	17,7	419,4	15,2	423,9	15,4	427,7	15,5	519,6	18,8	2 758,9	100

Année	MRC Répartition budgétaire										Jamésie		Total	%
	Abitibi		Abitibi-Ouest		Rouyn-Noranda		Témiscamingue		Vallée-de-l'Or		\$	%		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%				
2012-2013	25 954	23	17 300	15	26 401	24	6 528	6	11 859	10	24 505	22	112 547	100
2011-2012	24 510	24	19 793	20	13 870	14	11 158	11	17 419	17	14 421	14	101 171	100
2010-2011	13 458	13	17 358	16	15 074	14	15 335	15	24 858	24	19 249	18	105 332	100
2009-2010	8 626	11,1	10 456	13,4	12 367	15,8	19 787	25,4	13 716	17,6	13 090	16,8	78 042	100
2008-2009	8 710	14,8	7 460	12,7	12 300	21	11 530	19,6	4 830	8,2	13 870	23,6	58 700	100
2007-2008	4 868	13,5	5 507	15,3	6 102	17	4 650	12,9	9 557	26,6	5 254	14,6	35 938	100
2006-2007	636	2,1	10 346	34,3	3 662	12,1	7 404	24,5	7 607	25,2	522	1,7	30 177	100
2005-2006	3 347	12,9	6 746	25,9	4 765	18,3	1 668	6,4	8 323	32	1 150	4,4	26 000	100
2004-2005	8 559	41,8	482	2,4	4 661	22,8	3 335	16,3	3 418	16,7	0	0	20 455	100
2003-2004	6 409	35,2	1 264	7	3 599	19,8	1 547	8,5	4 798	26,4	560	3,1	18 177	100
2002-2003	7 943	23	5 249	15	6 501	19	8 212	24	6 298	18	0	0	34 203	100
2001-2002	1 332	10	3 369	27	1 713	13	2 609	21	3 420	27	290	2	12 733	100
2000-2001	2 148	11	2 875	14	3 507	17	2 176	11	8 574	42	1 069	5	20 349	100
1999-2000	5 967	21	3 757	13	10 826	38	3 902	14	3 729	13	180	1	28 361	100
1998-1999	6 535	25	1 907	7	8 367	32	4 582	17	4 889	19	0	0	26 281	100
1997-1998	2 209	13	1 465	9	4 649	27	95	1	8 482	50	0	0	16 900	100
1996-1997	3 275	23	2 296	16	678	6	1 234	9	6 601	46	0	0	14 084	100
1995-1996	4 178	34	1 844	15	1 335	11	2 374	19	2 573	21	0	0	12 304	100
1994-1995	6 913	33	3 656	17	2 812	14	2 570	12	5 096	24	0	0	21 047	100
1993-1994	4 283	19	3 843	17	1 177	6	3 214	14	9 875	44	0	0	22 392	100
1992-1993	3 665	17	2 247	11	3 106	15	5 012	24	7 008	33	0	0	21 038	100
TOTAL	153 525	19	129 220	16	147 472	18	118 922	15	172 930	21	94 160	11	816 231	100

Liste des projets (2012-2013) :

- Asphaltage de la route 101 du ruisseau Marsac (Témiscaming) sur 14 km en direction Nord;
(Le tronçon Ville-Marie / Témiscaming devrait être finalisé en 2013-2014).

- Réfection du pont enjambant la petite rivière Blanche à Béarn;
- Le tronçon Laforce / Winneway sera préparé en 2012 pour asphaltage en 2013;
- Moffet / Belleterre;
- Réparation de fissures dans Laverlochère et Notre-Dame-du-Nord;
- Réfection de ponts à Rémigny et St-Eugène-de-Guigues, ce dernier nécessitant une coordination pour des travaux municipaux;
- Le pont du rang 7 à St-Édouard-de-Fabre fera l'objet d'un examen.



- Le Ministère collabore avec la Sûreté du Québec, les municipalités et le Club de VTT du Témiscamingue pour les mesures de signalisation de circulation et de sécurité qui s'imposent dans le cadre du Jamboree auquel 500 VTT sont attendus fin juin 2012 au Témiscamingue;
- Le maire de Ville-Marie dépose au Ministère une pétition de 600 noms requérant l'installation d'un feu de circulation sur la route 101, à l'entrée Nord (rue Dubrûle);
- Le Ministère offre aux municipalités l'entière collaboration pour toute problématique au projet de voirie.

N. B. : Le Ministère réitère son interdiction concernant les bacs à fleurs sur les garde-corps des ponts.

L'entretien d'hiver (2011-2012) du tronçon St-Édouard-de-Fabre / Témiscaming de la route 101 ne fait pas l'unanimité. Le Ministère perçoit une amélioration.

03-12-099

Signature d'une entente intermunicipale concernant la fourniture de services dans le cadre de la gestion de travaux dans un cours d'eau (articles 103 et 108 de la *Loi sur les compétences municipales LRQ, c. C-47.1*).

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M. Philippe Boutin
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la conclusion et la signature d'une « Entente intermunicipale concernant la fourniture de services dans le cadre de la gestion de travaux dans un cours d'eau », conformément aux dispositions des articles 103 et 108 de la *Loi sur les compétences municipales*;
- ❖ D'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la MRC de Témiscamingue.

Il s'agit d'une entente entre la MRCT, qui détient la compétence exclusive sur les cours d'eau et les municipalités locales pour la fourniture des ressources humaines ainsi que des équipements requis pour la réalisation des travaux sur leur territoire le cas échéant.

Les municipalités assument leurs coûts et les répartissent à leurs citoyens, à leur convenance.

Échéancier initial : 31 décembre 2015, renouvelable.

Ladite entente fait partie de la présente résolution pour valoir comme si au long récitée.

Signature d'une entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture mutuelle de services – Code municipal (articles 569 et suivants), *Loi sur les cités et villes* (articles 468 et suivants).

03-12-100

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la conclusion et la signature d'une « Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture mutuelle de services », conformément aux dispositions du Code municipal (articles 569 et suivants) ainsi qu'à la *Loi sur les cités et villes* (articles 468 et suivants);
- ❖ D'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la MRC de Témiscamingue.

L'objectif de la présente entente est de réviser et actualiser le « Plan d'aide mutuelle » existant entre chacune des municipalités de la MRCT depuis l'année 1988; elle permet à chaque municipalité participante de demander assistance à une autre municipalité ou sur demande d'une municipalité participante, de lui prêter assistance pour le combat des incendies aux conditions établies.

Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRCT, adopté par le conseil des maires le 18 août 2010 et entrée en vigueur le 27 août 2010, prévoit un projet multiréponse, c'est-à-dire l'intervention automatique sur un incendie, de plus d'un service de sécurité incendie.

Les dépenses en immobilisation et les coûts d'opération sont à la charge des municipalités concernées.

L'entente est annuelle (année 2012) renouvelable.

Ladite entente fait partie de la présente résolution pour valoir comme si au long récitée.

03-12-101

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

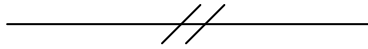
➤ Question :

M^{me} Johanne Descôteaux informe le conseil de la création d'une nouvelle « Association pour l'avenir des ressources témiscamiennes » (APART) ayant pour objectifs, en collaboration avec les leaders politiques et économiques :

- De souligner et encourager les réussites quotidiennes, en matière d'environnement, peu importe leurs auteurs;
- De s'assurer de la saine gestion de nos forêts en préservant leurs écosystèmes;
- D'exiger que l'aménagement, l'exploitation et la transformation de nos ressources naturelles soient optimisés dans le contexte de la mondialisation de l'économie ainsi que dans le respect de son prélèvement;
- De défendre l'intégrité de l'environnement naturel;
- De promouvoir des mœurs et des habitudes de vie saines et respectueuses de l'environnement naturel;
- De promouvoir et encourager l'éducation populaire en matière d'environnement.

Réponse :

La nouvelle est accueillie favorablement.



➤ Question :

M. Gilles Lepage fait état de la situation ayant occasionné une mise en demeure de la part de la MRCT suite aux propos tenus à une réunion de la Table GIR le 1^{er} février 2012.

Réponse :

Monsieur le préfet s'assure du dépôt de copie de la lettre pour information auprès de chacun des membres du conseil.

M. Lepage demande au préfet de se soumettre au test du polygraphe.

La discussion sur ce sujet est reportée en point d'ordre (résolution n° 03-12-103) des présentes.

03-12-102

Pacte rural 2012.

Les membres du comité de sélection du Pacte rural 2012, M. Tomy Boucher, M^{mes} Caroline Gauthier et Monia Jacques, agent / agentes de développement à la MRCT, présentent leurs recommandations.

La MRCT a reçu un total de 40 projets totalisant 1 068 358,34 \$, dont 13 projets ont été retenus.

Les projets ont été analysés selon des critères établis et classés selon une grille d'évaluation.

Le Pacte rural 2012 comprend deux volets :

➤ **Fonds des agents de développement** **82 809,00 \$**

➤ Fonds Pacte rural (Montant de base) 327 250,03 \$

Ajouter : Montant récupéré de l'année 2011

⇒ Surplus 1 500,00 \$

⇒ FADET 50 000,00 \$ 51 500,00 \$

Total disponible pour l'année 2012 **378 750,03 \$**

Déduire engagements 2012

⇒ FADET 75 000,00 \$

⇒ Agente de développement 27 603,00 \$

⇒ Formation 1 500,00 \$

⇒ Station de recherche agro (UQAT) 20 000,00 \$

⇒ Plan stratégique 10 000,00 \$

⇒ Communication Témiscamingue (Mesures d'urgence) 30 000,00 \$ 164 103,00 \$

Solde disponible pour l'année 2012 (Montant de base) **214 647,03 \$**

Il est proposé par M. André Pâquet
appuyé par M. Norman Young
et résolu majoritairement

- ❖ D'autoriser les projets suivants dans le cadre de l'enveloppe 2012 du Pacte rural 2007-2014 :

Promoteur	Nom du projet	Description du projet	Montant accordé
Municipalité de Moffet	Ressourcerie	Ressourcerie visant à récupérer et à valoriser divers objets réutilisables tout en favorisant la réinsertion sociale.	20 000 \$
Organisme de bassin versant du Témiscamingue	Projet pilote de relevé sanitaire	Vise à réaliser un état de situation et à proposer des outils aux municipalités pour les aider à prendre en mains la gestion efficace des installations septiques et bandes riveraines.	10 000 \$
UQAT	Projet d'acquisition de connaissance sur les eaux souterraines	Dresser le portrait des eaux souterraines sur le territoire et poursuivre le partenariat avec divers organismes dans l'acquisition et le transfert de connaissances.	5 000 \$ par an durant 3 ans
Club de soccer FC Témis	Réfection du terrain	Aménager des terrains de soccer, de différentes grandeurs, sécuritaires et conformes aux normes.	15 000 \$
Coopérative de solidarité multiresource de Laforce	Laforce en nature	Aménager des sentiers pédestres et des espaces récréotouristiques ainsi qu'organiser différents forfaits touristiques.	20 000 \$
Ville de Témiscaming	Témi-Skate Parc	Aménager un skate-park.	25 000 \$
École primaire St-Gabriel	Mise en place de volets multidisciplinaires	Offrir à tous les élèves de l'école des volets multidisciplinaires pour stimuler le désir de dépassement de soi et favoriser la persévérance scolaire.	15 000 \$
Municipalité de Laforce	Agrandissement du magasin Devlin	Agrandir et restructurer les installations du magasin Devlin afin d'optimiser les opérations.	35 000 \$
Festival Western de Guigues	Amélioration des infrastructures	Augmenter la capacité des estrades et du camping, favoriser le recyclage et mieux connaître l'achalandage aux différentes activités.	7 500 \$
Comité du Centenaire de Béarn	Parc du Centenaire	Aménager un parc comprenant, entre autres, une œuvre commémorative de la municipalité et des jeux d'eau.	12 500 \$
Ville de Belleterre	Camping du Lac-aux-Sables	Compléter l'aménagement d'un terrain de camping.	20 000 \$
Corporation Augustin-Chénier	Virage numérique au cinéma du Rift	Doter le cinéma d'équipements numériques et 3D afin de pouvoir continuer à diffuser des films.	12 500 \$
Municipalité de Nédélec	Un sentier pour la vie	Aménager divers espaces afin de faciliter la vie active chez les aînés et installer une machine distributrice pour pallier l'absence de dépanneur.	17 147 \$
Total	13 projets		214 647 \$

Les projets autorisés sont assujettis aux modalités de gestion établies au document explicatif du Pacte rural 2012 adoptées par le conseil des maires le 18 janvier 2012 (Guide du promoteur).

Enregistrement du vote :		
	Nombre	Population
Pour	18	12 379
Contre	2	3 232
Madame et monsieur les conseillers de comté, Claudine Laforge Clouâtre (St-Édouard-de-Fabre) et Bernard Flébus (Ville-Marie) votent contre la résolution et inscrivent leur dissidence.		
Résolution adoptée à la majorité		
M. Gérald Charron, maire de Laforce, manifeste son opposition au projet des mesures d'urgence de Communication Témiscamingue, étant donné la déficience du signal de Radio-Témiscamingue dans le secteur de Laforce.		
<u>N. B. :</u>		
Une décision positive nécessite la double majorité des membres présents, nombre et population (art. 201, LAU). En cas d'égalité, la décision est négative (art. 197, LAU).		

☞ M. Luc Lalonde, maire de Béarn, quitte la réunion, il est 20 h 15.

03-12-103

Mise en demeure MRCT – vs – M. Gilles Lepage.

Le conseil prend acte d'une mise en demeure adressée par huissier le 24 février 2012 par le bureau d'avocats et conseillers juridiques Bédard, Roy, à M. Gilles Lepage concernant des « propos diffamants à l'endroit du maire de la municipalité de Béarn représentant la MRCT à la Table GIR, ainsi que du préfet, M. Arnaud Warolin, le 1^{er} février 2012 ».

La mise en demeure fait également mention de « l'attitude de M. Lepage, qui nuit au bon fonctionnement du comité; la Table GIR relève de la compétence de la MRCT qui entend s'assurer de son bon fonctionnement en tout temps. M. Lepage est requis par lettre de se « rétracter des accusations et des propos tenus lors de l'assemblée de la Table GIR du 1^{er} février 2012 et de présenter ses excuses à l'ensemble des élus de la MRC de Témiscamingue pour les préjudices par ces propos diffamants et erronés ».

Le conseil s'interroge sur le droit d'un maire ou d'un préfet d'engager une poursuite contre un citoyen? Monsieur le maire de Fugèreville, après vérification auprès du Ministère (MAMROT) informe le conseil que le préfet est assujéti au même Code municipal qu'un maire et qu'il n'avait pas le droit de poser un tel geste sans l'autorisation du conseil.

Monsieur le préfet souligne qu'il est de sa responsabilité de défendre l'intégrité des élus municipaux, qu'il ne s'agit pas d'une poursuite, mais d'une mise en demeure dont la suite relève du conseil des maires.

Le conseil prend acte de la situation.

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

- ❖ Que le litige fasse l'objet d'une conciliation entre les parties et qu'un rapport soit déposé au conseil des maires pour la suite dans cette affaire.

03-12-104

Gestion des matières résiduelles (Écocentre) – Rapport d'activités.

Le conseil prend acte du tableau mensuel de la réduction des volumes et des coûts de gestion des déchets (Transport et traitement Multitech) depuis l'implantation du compostage au Témiscamingue en septembre 2011.

Mois	Tonnage réel / estimé 500	Coût réel / estimé 73 500 \$
Octobre 2011	483,98	70 377,51 \$
Novembre 2011	564,72	80 851,83 \$
Décembre 2011	321,58	44 822,12 \$
Janvier 2012	326,69	47 918,34 \$
Février 2012	291,87 (41 %)	42 798,59 \$ (41 %)

03-12-105

Valorisation des matières résiduelles – Rapport de soumissions reçues et octroi d'un contrat concernant le transport de conteneurs de type « Roll-off » (Projet n° 3-2012).

Considérant l'appel d'offres public, autorisé par le conseil des maires le 23 novembre 2011, résolution n° 11-11-406, concernant le transport de conteneurs de type « Roll-off ».

L'appel d'offres a été divisé en quatre parties correspondant aux quatre secteurs de la MRCT (Sud, Centre, Est et Nord). Chaque secteur a fait l'objet de soumissions différentes. Les soumissionnaires étaient libres de présenter des prix pour les secteurs de leur choix.

Les REL visés par le présent appel d'offres sont les suivants :

1. Secteur Sud : Kipawa et Témiscaming;
2. Secteur Centre : Lorrainville et St-Eugène de Guigues;
3. Secteur Est : Fugèreville;
4. Secteur Nord : Angliers, Guérin, Notre-Dame-du-Nord et Rémigny.

Sauf dans le cas de l'option B du secteur Nord, les transports sont prévus entre les différents REL (Relais d'écocentre local) et l'Écocentre de la MRCT. Ainsi, les frais de transport entre l'Écocentre et le lieu d'enfouissement technique (LET), ainsi que les frais d'élimination au LET ne sont pas inclus dans notre appel d'offres.

Considérant les soumissions reçues et jugées conformes au devis de soumission (cahier des charges) du 9 février 2012 :

• **SECTEUR SUD (DEUX SOUMISSIONS REÇUES) :**

1. Transport Symkam (2937026 Canada inc.) a déposé une soumission conforme de 41 391,00 \$, taxes incluses.
2. Récupération de matériaux Daniel Huot inc. a déposé une soumission conforme de 41 965,87 \$, taxes incluses.

• **SECTEUR CENTRE (UNE SOUMISSION REÇUE) :**

1. Transport Symkam (2937026 Canada inc.) a déposé une soumission conforme de 16 843,84, taxes incluses.

• **SECTEUR EST (UNE SOUMISSION REÇUE) :**

1. Transport Symkam (2937026 Canada inc.) a déposé une soumission conforme de 3 449,25 \$, taxes incluses.

• **SECTEUR NORD, OPTION A - DÉCHARGEMENT À SAINT-ÉDOUARD-DE-FABRE (UNE SOUMISSION REÇUE) :**

1. Transport Symkam (2937026 Canada inc.) a déposé une soumission conforme de 19 976,91 \$, taxes incluses.

• **SECTEUR NORD, OPTION B - DÉCHARGEMENT À ROUYN-NORANDA (DEUX SOUMISSIONS REÇUES) :**

1. Transport Symkam (2937026 Canada inc.) a déposé une soumission conforme de 22 880,03 \$, taxes incluses.
2. Multitech Environnement (3766063 Canada inc.) a déposé une soumission conforme de 35 740,43 \$, taxes incluses.

En ce qui concerne le secteur Nord, étant donné que les frais de transport sont moins élevés pour le déchargement à l'Écocentre à Saint-Édouard-de-Fabre, il est recommandé au conseil des maires de retenir l'option A. À l'usage, la MRCT peut revoir sa position et réviser l'entente en conséquence.

La MRCT peut également réviser l'entente avec le consentement du fournisseur dans l'éventualité où elle parvient à établir un mode de gestion limitant la levée de conteneur à un seul aller-retour de la municipalité à l'Écocentre.

Il est proposé par M^{me} Jacinthe Marcoux
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer à Transport Symkam (2937026 Canada inc.) de Lorrainville, étant le plus bas soumissionnaire, le contrat pour l'ensemble des quatre secteurs pour le transport de conteneurs de type « Roll-off », au montant total de 81 661,00 \$, taxes incluses.

Le préambule ci-dessous fait partie intégrante de la présente résolution.

Le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général, sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission, la soumission reçue, ainsi que la présente résolution tiennent lieu de contrat entre le fournisseur « Transport Symkam (2937026 Canada inc.) » et la MRC de Témiscamingue.

L'entente est d'une durée d'un an, du 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2013.

03-12-106

Valorisation des matières résiduelles – Rapport de soumissions reçues et octroi d'un contrat concernant la fourniture et l'installation d'une clôture à mailles de chaîne en acier galvanisé à l'Écocentre (projet n° 4-2012).

Considérant l'appel d'offres public autorisé par le conseil des maires le 15 février 2012, résolution n° 02-12-060 concernant la fourniture et l'installation d'une clôture à mailles de chaîne en acier galvanisé à l'Écocentre;

Considérant les soumissions reçues :

1. Les Clôtures Spécialisées (2957-4928 Québec inc.) a déposé une soumission non conforme de 61 203,20 \$, taxes incluses. Les documents techniques et la lettre de garantie sont manquants.
2. Clôture Spec II inc. a déposé une soumission conforme de 65 083,03 \$, taxes incluses.
3. Les Clôtures J.-P.N. inc. a déposé une soumission conforme de 67 533,73 \$, taxes incluses.
4. Les Glissières de sécurité JTD inc. a déposé une soumission non conforme de 74 062,88 \$, taxes incluses. La résolution, la déclaration annuelle, les documents techniques et la lettre de garantie sont manquants.
5. Clôture Abitem ltée a déposé une soumission conforme de 99 268,62 \$, taxes incluses.
6. G. Daviault ltée a déposé une soumission conforme de 111 360,47 \$, taxes incluses.
7. Les Glissières Desbiens inc. a déposé une soumission conforme de 121 614,81 \$, taxes incluses.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer à « Clôture Spec II inc. » de Boucherville étant le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation d'une clôture à mailles de chaîne en acier galvanisé, pour la somme de 65 083,03 \$, taxes incluses.

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution.

Le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission daté du 17 février 2012, la soumission reçue, ainsi que la présente résolution tiennent lieu de contrat entre le fournisseur « Clôture Spec II inc. » de Boucherville et la MRC de Témiscamingue.

03-12-107

Valorisation des matières résiduelles – Rapport de soumissions reçues et octroi d'un contrat concernant la réparation du revêtement extérieur en tôle du centre de tri de l'Écocentre.

Considérant l'appel d'offres sur invitation, autorisé par le conseil des maires le 15 février 2012, résolution n° 02-12-060, concernant la réparation du revêtement extérieur en tôle du centre de tri de l'Écocentre;

Considérant les soumissions reçues et jugées conformes à l'appel d'offres du 20 février 2012 :

1. Construction François Viau inc. de 24 325,27 \$, taxes incluses.
2. Les Constructions N.G. Roy inc. de 28 448,26 \$, taxes incluses.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Philippe Boutin
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer à « Construction François Viau inc. » de Ville-Marie étant le plus bas soumissionnaire, le contrat pour la réparation du revêtement extérieur en tôle du centre de tri à l'Écocentre, pour la somme de 24 325,27 \$, taxes incluses.

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution.

Le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission, la soumission reçue, ainsi que la présente résolution tiennent lieu de contrat entre le fournisseur « Construction François Viau inc. » de Ville-Marie et la MRC de Témiscamingue.

03-12-108

Nomination au comité administratif.

Considérant la démission le 1^{er} mars 2012 de M. Marc Giroux au poste de maire de la municipalité de Latulipe-et-Gaboury;

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M^{me} Joanne Larochelle
et résolu unanimement

- ❖ Que M. Bruno Boyer, maire de Belleterre soit nommé au comité administratif de la MRCT représentant le secteur Est.

Nomination au Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue (FADET).

03-12-109

Considérant la démission le 1^{er} mars 2012 de M. Marc Giroux au poste de maire de la municipalité de Latulipe-et-Gaboury;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

- ❖ Que M. Philippe Boutin, maire de Lorrainville, soit nommé représentant de la MRCT au FADET pour l'année 2012.

03-12-110

Information / rapport des comités et services / autres dossiers.

- **SDT – Rapport du président du CLD, M. Bernard Flébus.**
- **Tournée de Solidarité rurale du Québec sur l'avenir de nos milieux ruraux et le renouvellement de la Politique nationale de la ruralité, tenue à Angliers le 23 février 2012.**

N. B. : Toutes les municipalités ont reçu le Mémoire de la MRCT déposé pour l'occasion.

- **Les élus des régions forestières à l'Assemblée nationale du Québec le 22 février 2012 – Initiative de la FQM à laquelle la MRCT était représentée.**

Objectif :

S'entendre sur des mesures afin de favoriser une véritable relance du secteur forestier.

- **L'Abitibi-Témiscamingue au parlementaire le 29 février 2012.**

Objectifs :

- Réseautage région / gouvernement;
- Faciliter l'avancement des dossiers.
- **Nouvelle session parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec – vs – les attentes de la FQM :**
 - Occupation des territoires – Projet de loi n^o 34 (adaptation aux réalités des communautés);
 - Nouveau Pacte fiscal (diversification des sources de revenus des municipalités);
 - Aide aux communautés forestières (stratégie de relance musclée);
 - Voirie locale (révision et bonification du programme de 1993);
 - Renouvellement du Pacte rural (3^e génération);
 - Politique agricole;

- Aménagement durable du territoire et urbanisme – Projet de loi n° 47 (schéma d'aménagement simplifié et plus grande autonomie municipale).
- **Tembec investissement 310 M\$ à Témiscaming d'ici l'année 2015 :**
 - Phase 1 : Cogénération (électricité 50 MW);
 - Phase 2 : Modernisation et amélioration de la capacité de production.
- **Budget Bachand 2012;**
- **Prochain conseil des maires : 18 avril 2012;**
- **La Corporation Augustin-Chénier a retiré sa demande de cautionnement de 85 000 \$ en prévision du projet « Virage numérique » au cinéma du Rift. Ledit cautionnement n'est plus requis.**

03-12-111

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

- **Question de M^{me} Lucie Charest :**

Est-ce que la mise en demeure adressée à M. Gilles Lepage concerne des propos diffamants ou son attitude à la Table GIR.

Réponse :

Cette affaire, référée en conciliation, ne fera l'objet d'aucun commentaire supplémentaire.

03-12-112

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 22 h 15.

(Original signé)

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.